

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 27 AVRIL 2023

N° 2023/0402

Effectif légal : 15

Nombre de présents : 11

Votes : Pour : 10 Contre : 2

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 12

Abstentions : 0

Quorum : 8

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNÉ, légalement convoqué le 21 avril 2023, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques AUGRIS, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. Jacques AUGRIS, Mickaël COLIN, Ginette BOUYER, Serge GRIMAUD, Nadine NEAUX, Michelle CAILLAUD, Marie-Hélène THÉNAUD, Avelino RODRIGUES, Guillaume LANCEREAU, Suzie PORTEJOIE, Maryvonne DELAGRANGE

Étaient excusés : MM. Didier MÉZIL, Anthony ARLOT

Pouvoirs : M. Anthony ARLOT à M. Mickaël COLIN

Était absent : Mme Nathalie DEMELLIER, M. Joël COULAIS

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Madame Suzie PORTEJOIE a été élue secrétaire de séance.

TARIFS DE LOCATION SALLE DU PRESBYTÈRE

À l'occasion de l'ouverture de la nouvelle salle des associations, Monsieur le Maire donne lecture des propositions pour les conditions et les tarifs suivants pour la location de la salle :

❖ **TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS**

	Habitants et associations de la commune	Habitants et associations hors commune
Salle 1 journée du 16/04 au 14/10 (été)	100 €	150 €
du 15/10 au 15/04 (hiver)	130 €	180 €
Salle weekend du 16/04 au 14/10 (été)	150 €	240 €
du 15/10 au 15/04 (hiver)	180 €	270 €

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité :

- du lundi au vendredi, lorsque la salle n'est pas réservée.
- pendant le weekend (1 ou 2 jours) : 1 fois/an. La date doit être donnée en même temps que le calendrier des fêtes.

❖ **TARIFS LOCATION DES COUVERTS ET DU MATÉRIEL MULTIMÉDIA**

	Associations de la commune	Particuliers de la commune, particuliers hors commune et associations hors commune
Tarif par lot de couverts / personne	Gratuit	0.75 €
SONO et vidéoprojecteur	Gratuit	50 €

AR Prefecture

086-218602555-20230427-DEL_2023_0402_1-DE
Reçu le 31/05/2023
Publié le 31/05/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2023

N° 2023/0402**

En cas de perte ou de casse, il sera facturé 0.75 € par couvert perdu.

❖ TARIFS DES CAUTIONS (pour tous)

Réservation de la salle	100 €
Salle	1000 €
Ménage	100 €
Vidéoprojecteur	600 €
SONO	600 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés :

- ↳ Approuve les conditions et tarifs proposés pour la location de la salle des associations pour la période du 01/06/2023 au 31/05/2024.

Fait et délibéré à SAVIGNÉ, le 27 avril 2023

Rendu exécutoire après envoi en Préfecture
et affichage

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jacques AUGRIS



AR Prefecture

086-218602555-20230427-DEL_2023_0402_1-DE
Reçu le 31/05/2023
Publié le 31/05/2023